

SIAVED infos

LETTRE D'INFORMATION SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

NUMÉRO

Janvier 2021







Charles Lemoine Président du SIAVED Maire de Roeulx

Mesdames, Messieurs,

La question climatique ne nous laisse pas le choix de nous adapter. En effet, les différentes réglementations nationales ou encore européennes nous imposent une démarche plus vertueuse en cherchant des solutions. Par exemple, nous devons augmenter le recyclage des bouteilles en plastique pour tendre vers le Zéro Plastique en 2040, ou encore, arriver à 100% de tri des biodéchets à la source d'ici 2024. Des enjeux cruciaux pour notre planète et l'avenir de nos enfants. Pour cela, il nous faut donc repenser notre modèle actuel en changeant nos pratiques.

Nous devons TOUS être acteurs de ce changement, dessiner ENSEMBLE ce nouveau projet de société. Pour réussir, il nous faut donc consommer moins et autrement, changer nos habitudes de consommation, améliorer le geste de tri... Le SIAVED doit encourager les habitants et les communes dans leur prise de conscience et les valoriser dans leur changement de comportement. C'est pourquoi, les 113 communes du territoire pourront participer à la première édition « Commune Zéro Déchet » et seront labellisées l'année suivante pour les efforts accomplis.

Rappelons aussi que notre environnement sanitaire reste encore incertain et nous devons continuer avec tous les moyens technologiques. Mais cela ne doit pas s'arrêter à ce que nous savons faire, bien au contraire! Nous devons imaginer, repenser nos outils pour continuer d'être au plus proche des habitants. C'est ainsi que le SIAVED expérimente depuis le deuxième confinement des ateliers en visioconférence pour les Familles Zéro Déchet ou encore des Webinaires — réunions interactives via internet - pour dématérialiser les réunions quand cela est possible...

Ce début d'année doit être aussi l'heure des bilans de l'année 2020. Nous devons avoir un œil critique pour nous permettre de nous améliorer, de voir de nouveaux schémas de déploiement de nos actions en faisant une veille constante de nos habitudes. La tâche est grande, mais loin de nous décourager au SIAVED, au contraire elle doit nous galvaniser. Le Syndicat se doit donc d'être un générateur de projets et c'est dans cet esprit que nous poursuivons nos efforts en faveur de notre Environnement et la santé de tous. Une belle aventure pour cette nouvelle année!

le vous présente tous mes vœux pour cette année 2021, je souhaite à chacun le succès qu'il est en droit d'espérer pour le bénéfice de tous.

Charles LEMOINE Bonne lecture.

Α	1		0	\cap	N.	Л	IA.	Л	Λ	н		Ε	
Δ			-	u	IV.	/Ι	IV.	/۱	Д		\vdash	_	
/ \		,	\sim	\sim	1 V	7 11	11	7 II.	/ \			_	

LA PRÉVENTION 2 - 3

Un label "Commune Zéro Déchet" arrive sur notre territoire Les ateliers prévention continuent en visioconférence Opération broyage : une initiative à renouveler Des ressourceries® bientôt sur le territoire Compostage en cimetière ? Peut mieux faire! Opération Poules Régionales : un retour attendu

Tuto du SIAVED : le cake vaisselle

LA COLLECTE / LE TRI 4 - 5

Commandez ou réparez vos bacs de collecte directement en ligne La collecte de vos encombrants devient plus rapide La collecte de l'amiante sur appel toujours disponible

Les calendriers de collecte CAPH et CA2C sont sortis! Les erreurs sur le "geste du tri" augmentent

LES DÉCHÈTERIES / LA VALORISATION 6 - 7

2019 : plus de 85 000 tonnes collectées en déchèterie ! La déchèterie de Mortagne-du-Nord rouvre bientôt L'info de votre déchèterie sur votre téléphone La deuxième vague de la Covid-19 a déferlé sur le CVE

LE SIAVED 8

Nos missions au quotidien La feuille de route du SIAVED : objectifs réglementaires Contacts utiles

Un label "Commune Zéro Déchet" arrive sur notre territoire

À l'image des labels des Villes et Villages Un système de notation adapté Fleuris ou les arobases pour Internet, le SIAVED va lancer - et c'est une grande première! - un label sous forme de lucioles pour les 113 communes du territoire qui s'investissent avec leurs habitants dans la réduction et la meilleure gestion des déchets.

Chaque action réalisée sera cotée selon un barème, valant de 1 à 3 lucioles selon sa difficulté. Pour obtenir le label, les communes participantes devront obtenir un minimum de 40 lucioles pour être labellisées.

Elles pourront acquérir jusqu'à 80 lucioles :

- niveau 1:40 à 50 lucioles,
- niveau 2:50 à 65.
- niveau 3 : plus de 65.



4 thématiques pour agir

Les bio-déchets

- pesée des déchets alimentaires en restauration collective,
- compostage,
- communication via journal municipal ou internet...

Le tri des déchets

- respect des consignes de tri,
- tri dans les espaces accueillant du public ou des évènements.
- sensibilisation et formation des agents municipaux et des habitants...

L'éco-consommation

- achats responsables pour les communes (produits locaux, récipients réutilisables • ou compostables),
- autocollants « stop pub »...

La santé environnementale

- entretien au naturel en écoles, crèches ou haltes-garderies,
- communication aux administrés,
- conférences ou expositions...

Les ateliers prévention continuent en visioconférence

En raison des exigences sanitaires imposées par la pandémie, le service Sensibilisation et Prévention des Déchets s'est adapté pour garder le lien avec les 45 Familles Zéro **Déchet.** Il a fallu repenser tout le système de communication avec les usagers en multipliant les tutos et les visioconférences.

Des premiers essais positifs

Laura Musy, chargée de mission, a organisé, avant le 1er confinement, 3 ateliers en présentiel sur la fabrication de produits écologiques pour la vaisselle (poudre et cake vaisselle).

Depuis le 2^{ème} assaut de la pandémie et des restrictions associées, elle est parvenue à mettre en place des ateliers en visioconférence pour fabriquer en direct, chez eux, les produits écologiques avec une douzaine de participants à chaque fois devant leur écran d'ordinateur.

Le 1^{er} atelier était sur **l'hygiène masculine**, pour fabriquer du savon à barbe et du déodorant avec des produits naturels peu coûteux.

Le 2^{ème} était dans l'air du temps avec une technique pour réaliser des décorations de Noël pour vitre, avec de la pâte auto-durcissante et de la peinture à base de blanc de Meudon (poudre de craie blanche).

Des outils numériques déjà existants

En lien avec ces ateliers, il y a un groupe Facebook qui permet à chacun d'échanger ses bons procédés. Dès que ce sera possible, le service Sensibilisation et Prévention des Déchets reviendra à la formule d'avant pandémie.

De nombreuses thématiques

Les thèmes qui captivent les Familles Zéro Déchet sont nombreux, comme le compostage, les produits naturels fabriqués maison, la couture (pour confectionner des sacs à vrac, des lingettes réutilisables...), le jardinage écologique, la cuisine zéro déchet (faire ses conserves ou ses bocaux) ou encore la réparation des objets pour en prolonger la vie (Repair' Cafés).



Opération broyage : une initiative à renouveler

À l'automne dernier, expérimenté le broyage de déchets de taille et d'élagage dans trois déchèteries et une commune sur la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C) et sur la **Communauté de** Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO). Des usagers heureux, qui en redemandent!

Un déchet qui a de la ressource

Les branches et branchages constituent un gisement important de notre production de déchets annuels. En 2019, 1 déchet sur 4 en déchèterie était un déchet vert. Volumineux, encombrant, nous choisissions souvent de les apporter en déchèterie. Or, une fois broyés, branches et branchages

le SIAVED a deviennent une ressource aux multiples intérêts pour le sol.

> Cet automne, c'est au cours de quelques journées d'expérimentation d'un service de broyage de déchets de taille et d'élagage que le SIAVED a permis à une centaine d'usagers de valoriser branches et branchages et de repartir, s'ils le souhaitaient, avec une remorque ou simplement quelques sacs de broyat de branches.

> De quoi protéger le sol contre l'érosion et la pousse d'herbes folles, limiter l'évaporation et enrichir en matière organique leur jardin. Et tout ça, SANS DECHET! On en redemande...



Des ressourceries® bientôt sur le territoire

Nous avions à cœur de mettre en place une ressourcerie® (ou recyclerie) sur notre territoire. Finalement, c'est un véritable réseau que nous souhaitons vous proposer.

C'est pourquoi, une étude de faisabilité a été lancée en septembre 2019 par le bureau d'étude CAP3C, en concertation avec les acteurs locaux.

Les résultats sont au-delà du projet initial : développer un maillage de 4 ressourceries® réparties 3 intercommunalités adhérentes :

- 2 sur la CAPH,
- 1 sur la CA2C,
- 1 sur la CCCO.

Une première étape imminente

première construction de la ressourcerie®, prise en charge par le SIAVED, est proche. Le premier coup de pioche devrait avoir lieu en 2021, suite à une recherche de subventions. Projet à suivre...





Une ressourcerie® (ou recyclerie) collecte des objets autrement jetés afin de les réparer, les détourner et les revendre.

C'est une manière de donner une seconde vie à vos objets, qui feront de nouveaux heureux!

Elle favorise l'emploi local, crée du lien social, améliore la durée de vie des objets et agit en faveur de l'insertion

Compostage en cimetière ? Peut mieux faire!

Sur les 113 communes chapeautées par le SIAVED, une très grosse majorité a souscrit à l'opération compostage en cimetière. 100 lieux de sépultures sont ainsi équipés de bacs et de signalisation appropriée et **107** agents municipaux ont été formés à la bonne pratique.

Les seuls hics:

- les apports en déchets verts sont insuffisants pour compenser les déchets bruns et secs,
- les **agents formés** sont souvent retenus par d'autres missions dans leur commune,
- parfois les usagers ne sont pas encore assez réceptifs aux consignes.

Il n'est pas rare de trouver dans les composteurs des emballages en plastique et des **fleurs artificielles**. Ce que déplore Vanessa Guignandon, responsable du service Sensibilisation et Prévention des Déchets. Mais « on ne peut que progresser et il faudra laisser du temps au temps ».

Un bon exemple à suivre

L'idée motrice du service est de laisser la nature reprendre ses droits dans les cimetières, souvent trop minéralisés et encore parfois traités aux pesticides pour « faire propre ». Sa référence est le cimetière écologique de Niort (Deux-Sèvres) qui est devenu complètement végétal : pelouses, arbustes à croissance lente... On doit « ramener de la vie dans les cimetières ».

Diverses solutions possibles

- veiller au tri des déchets en amont, et ne pas hésiter à rajouter dans les composteurs des déchets verts (tontes de pelouse par exemple) pour qu'ils se mêlent aux matières sèches (feuilles et fleurs fanées), y verser dans le composteur de l'eau de pluie régulièrement, via des récupérateurs installés juste à côté,
 - ajouter d'autres bacs : un pour les matières non compostables (plastiques), un autre pour les pots et cache-pots dans un système en libre-

service qui permettrait de les récupérer en cas de besoin pour fleurir les tombes,

- Et pourquoi pas un 3ème pour y mettre le terreau des plantes fanées car il a tendance à boucher les composteurs, faute d'être décompacté.
 - 107 agents formés *
 - 80 communes équipées sur 113 *
 - un taux de réussite de l'opération d'environ 50 %

* chiffres de 2019



Opération Poules Régionales : un retour attendu

communes de l'intercommunalité!

Vous souhaitez adopter un duo de poules, et ainsi réduire vos déchets de cuisine et de jardin? Il est déjà possible de récupérer votre bon de commande sur notre site web

Habitants de la Communauté d'Agglomé- www.siaved.fr jusqu'au 02 avril 2021. Ne ration du Caudrésis-Catésis (CA2C), cet tardez pas à nous le renvoyer, accompagné article devrait vous plaire. L'Opération d'un chèque de 5 euros. Entre 600 et Poules Régionales est de retour dans les 1 000 poules sont prévues cette année, ce qui représente entre 300 et 500 foyers.

> Nos poules sont issues de **4 races** locales emblématiques : le Coucou des Flandres, la Poule d'Estaires, la Poule d'Hergnies et la Poule de Bourbourg.



Tuto du SIAVED: le cake vaisselle

Le cake vaisselle est beaucoup plus économique qu'un produit vaisselle normal. De plus, il est moins nocif pour la peau, mais aussi pour la planète. Il permet aussi d'éviter les emballages plastique.

Vous trouverez les ingrédients en magasin bio ou sur internet.

Les ingrédients

- 20 gr de Sodium Coco Sulfate (SCS),
- 5 gr de Sodium Cocoyl, Isethionate (SCI), qui est un ingrédient tensio-actif,
- 3 gr de jus de citron,
- optionnel : 5 gouttes d'huile essentielle comme le tee tree (arbre à thé)...

La recette

- 1 Faire fondre le SCS, le SCI et le citron au bain-marie dans un pot en verre,
- 2 Bien mélanger en écrasant contre les parois jusqu'à obtention d'une pâte,
- 3 Retirer du feu et laisser sécher 24 h avant d'utiliser.

Commandez ou réparez vos bacs de collecte directement en ligne

Un de vos bacs de collecte des déchets est manquant ou abîmé ? Si vous habitez la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH) ou la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C)*, il vous sera possible prochainement de faire votre demande en quelques clics grâce à notre formulaire en ligne.

Une fois la demande effectuée, un agent vous recontactera afin de convenir d'un rendezvous et s'assurer d'organiser l'intervention dans les meilleures conditions.

Attention : en cas de perte ou de vol de bac(s), pensez à fournir un dépôt de plainte ou une main courante, à joindre à votre demande.

2 options pour faire votre demande :

Sur internet:

Plus d'informations à venir sur www.siaved.fr

Par téléphone :

En appelant le

N° Vert 0 800 775 537

(appel gratuit)

du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

* les interventions sur les bacs dans la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent (CCCO) sont prises en charge par cette dernière.



La collecte de vos encombrants devient plus rapide

Vous êtes nombreux à utiliser le service de collecte sur appel de vos encombrants. Disponible depuis janvier 2019, ce service à domicile est réservé aux habitants de la CAPH et de la CA2C*.

Depuis octobre 2020, le délai d'attente entre votre appel et l'enlèvement de vos encombrants est raccourci à 2 semaines. Cela est dû à la réorganisation de ce service gratuit, pour une collecte des déchets toujours plus facile pour les habitants.

La collecte des encombrants en

* période de janvier à novembre

quelques chiffres			CAPH CA2C		TOTAL	
	2019	Tonnes collectées	788,2	193,5	981,7	
		Passages	4 136	969	5 105	
	2020*	Tonnes collectées	893,8	295,9	1 189,7	
_		Passages	4 809	1 529	6 338	

- Je peux utiliser le service de collecte des encombrants sur appel pour :
- les objets volumineux : matelas, meubles, vélos, gros cartons...
- les déchets de bricolage familial : portes, fenêtres, meubles (cuisine, salle de bain)...

Attention : encombrants de 70 kg et 1m 80 maximum

Sont interdits:

- le petit et gros électroménager, hifi...
- les déchets automobiles : pneus, batteries...
- les déchets de construction : tôles, pierres, briques, gravats...
 - les déchets verts,
 - les textiles,
- les produits toxiques : peinture, aérosols

Pour prendre rendez-vous:

Appelez le 09 69 39 10 89 du lundi au samedi, de 8h00 à 18h00 (appel non surtaxé).



Pour ces déchets, je vais en déchèterie! Liste des déchèteries sur www.siaved.fr.



^{*} la collecte à domicile dans la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent (CCCO) est prise en charge par l'intercommunalité.

La collecte de l'amiante sur appel toujours disponible

La collecte de l'amiante sur appel connaît un réel succès depuis sa mise en place en janvier 2019. Ce service est disponible pour les habitants de nos 3 intercommunalités adhérentes.

Pour la collecte de l'amiante à votre domicile, contactez-nous par mail amiante@siaved.fr ou par téléphone au 03 27 43 44 45 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Plus d'infos sur : www.siaved.fr/que-faire-de-votre-amiante.

La collecte de l'amiante en quelques chiffres			САРН	CAPH CA2C		TOTAL
	2010	Adresses livrées 678 261		245	1 18 4	
	2019	Tonne	708,16			
	2020*	Adresses livrées	553	247	199	999
		Tonne	786,08			

^{*} novembre et décembre 2020 estimés selon les tonnages de 2019 pour la même période

Les calendriers de collecte CAPH et CA2C sont sortis!



Comme chaque année, nous avons réalisé les calendriers de collecte pour les foyers des 93 communes de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Distribués aux communes au mois de novembre, ils contiennent toutes les dates pour les collectes de vos ordures ménagères, des recyclables et du verre. Nous avons également inséré un mémo pour vous accompagner dans le tri de vos déchets, et vous proposer des **alternatives** aux déchets de cuisine et de jardin.



Les calendriers 2021 ainsi que le mémo tri sont téléchargeables sur notre site web:

https://www.siaved.fr/votre-calendrier-de-collecte.

Vous pouvez également le demander à votre mairie.

Les erreurs sur le "geste du tri" augmentent

Depuis le premier déconfinement en juin dernier, nos agents ont remarqué une augmentation de certaines erreurs de tri dans les bacs de collecte des recyclables.

Les poubelles de tri contiennent de plus en plus d'ordures ménagères (environ 26% des erreurs, contre 18% l'année dernière). Elles gagnent du terrain sur la part des plastiques non-recyclables (barquettes, pots de yaourt...) : ils représentent 62% des erreurs aujourd'hui, contre 70% auparavant.

De nouveaux types d'erreurs

textiles sanitaires Les (masques, gants, lingettes, mouchoirs, couches...) se retrouvent encore régulièrement dans les bacs de tri. Ils doivent pourtant être placés dans un sac plastique équipé d'un système de fermeture, qui sera mis dans le bac des ordures ménagères. Ils représentent un

risque élevé de contamination pour toute personne susceptible de les toucher.

À cela, s'ajoute l'apparition de déchets de déchèteries sur certains secteurs (petits électroménagers, encombrants et même des objets en plastique tels les bacs de litière, les paniers à linge...). Ils représentent 10% des erreurs de tri.

Un gâchis à éviter

Les erreurs de tri représentent un surcoût pour les collectivités, car elles doivent une fois arrivées au centre de tri être prises en charge pour retourner dans la bonne filière de recyclage.

Elles peuvent aussi être dangereuses pour les agents lors des manipulations et entraîner de la **pollution** avec les transports et traitements supplémentaires.

Nos ambassadeurs du tri interviennent sur toutes les communes de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH) et de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C).



Déchets recyclés de la collecte sélective pour la CAPH et la CA2C *

	СНРН	CHZC	lotal
Plastique	932,90	446,18	1 379,08
Papier / carton	5 181,37	2 082,67	7 264,04
Métaux	222,01	117,17	339,18
Verre	6 490,07	2 810,96	9 301,03
Total	12 826,35	5 456,98	18 283,33

^{*} en tonnes, chiffres de 2019

Que mettre dans mon bac de tri?





Uniquement

Vides et dénosés en vrac dans le bac de tri



Papiers / cartons



Bouteilles, bidons et flacons en plastique



Emballages en métal

Dans mon bac d'ordures ménagères



alimentaires



plastiques souples, pots,



Textiles sanitaires, lingettes, mouchoirs,

Seulement en déchèterie



Appareils ménagers, piles...



Gravats



Produits dangereux (peintures, aérosols, diluants, huiles...)





Liste complète des déchets acceptés en déchèterie sur www.siaved.fr

2019 : plus de 85 000 tonnes collectées en déchèterie !

utilisez régulièrement notre réseau de 16 déchèteries pour vous débarrasser de vos gravats, déchets verts, meubles, huiles... Elles sont aménagées de sorte à pouvoir déposer vos déchets en toute simplicité.

Nous nous assurons que chaque déchet est envoyé dans la filière de traitement adaptée. C'est pourquoi nous collaborons avec des éco-organismes et organismes de valorisation, chacun spécialisé dans le traitement d'un type de déchets.



Gravats 28 340,00 t Agrégats pour travaux

publics



Encombrants 20 909,98 t

Valorisation matière, valorisation énergétique et enfouissement



Déchets verts 19 338,13 t

Compost (valorisation agricole)



7 798,87 t

80% recyclé (palettes, meubles...),

20% valorisé énergétiquement



Meubles

2 628,18 t

Valorisation matière



1 771,80 t

80% recyclés et en réemploi, 8% valorisés énergétiquement, 12% envoyés dans des installations spécialisées



Ferrailles

1 743,05 t

Fabrication de pièces moteur ou d'outils



Papiers / cartons

1 491,46 t

Papiers / cartons recyclés



432,6 t,

(201,85 t traitées par Éco-DDS) Valorisation énergétique hors CVE,

en filière spécialisée



Pneus

281,14 t

(167,74 t recyclées par Aliapur) Terrains de jeu, revêtement

routier, rechapage



Textiles

156,66 t

réemploi, isolant, pièces de tissu pour voitures



87,3 t

Combustibles



10,13 t

Gouttières, couverts, toiture, robinetterie...



Bio carburant



8,37 t

Cartouches d'encre, valorisation énergétique



6,6 t

Lampes...



Granulés pour l'industrie pétrolière, trames de vêtements de ski, jouets...



^{*} Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

^{**} Déchets Diffus Spécifiques

La déchèterie de Mortagne-du-Nord rouvre bientôt

augmente, et avec elle, la quantité de déchets. 85 034,82 tonnes de déchets y ont été collectées en 2019 (contre 78 777,35 en 2018 et **71 307,78** en 2017). Une belle augmentation!

Des statuts réglementaires à respecter

C'est afin de pouvoir gérer l'augmentation de ces flux de déchets dans des espaces adaptés, que nous entreprenons des travaux d'agrandissement et de modernisation de nos déchèteries.

Il nous faut pour cela accéder au statut • réglementaire supérieur. Cela permettra de passer de 300 m³ au maximum de •

La fréquentation de nos déchèteries déchets autorisés en déchèterie (statut « déclaration ») à 600 m³ au maximum (statut « enregistrement »).

Mortagne-du-Nord bientôt ouverte

La déchèterie de **Mortagne-du-Nord** est fermée depuis octobre 2020.

Plusieurs travaux ont eu lieu dont :

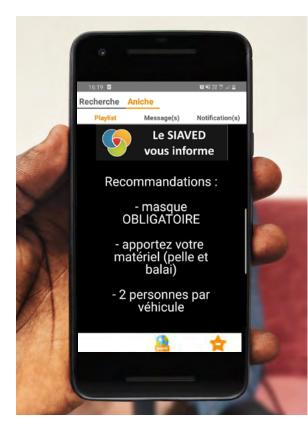
- l'extension du **local pour les gardiens**,
- un bassin de récupération des eaux d'extinction d'incendie,
- un nouveau sens de circulation,
- une nouvelle signalétique,
- un panneau d'information électronique,
- un nouveau local pour les Déchets

Ménagers Spéciaux (DMS), dangereux pour la santé et l'environnement, tels que les aérosols, peintures, solvants, acides...

La déchèterie ouvrira de nouveau ses portes courant du 1er trimestre 2021. Nous vous informerons prochainement de la réouverture sur nos panneaux lumineux et notre site web: www.siaved.fr.



L'info de votre déchèterie sur votre téléphone ---



Des panneaux d'information modernes

Nous vous en parlions dans notre numéro précédent : des panneaux d'information électroniques sont en cours d'installation dans nos déchèteries.

L'objectif ? Vous informer en direct de l'actualité des déchèteries, des horaires, des fermetures exceptionnelles et de toutes les autres informations utiles à votre visite.

Les panneaux sont déjà installés sur les déchèteries suivantes :

- Aniche.
- Erre,
- Hérin,
- Mortagne-du-Nord,
- Walincourt-Selvigny.

Prochaine étape : Pecquencourt, Saint-Aubert et Denain.

L'info de ma déchèterie au bout des doigts

Besoin d'informations sur la déchèterie près de chez vous ? Il est désormais possible d'accéder aux panneaux d'information de plusieurs de nos déchèteries sur votre smartphone:

- rendez-vous sur notre site web, dans la page de votre déchèterie,
- cliquez sur le lien de téléchargement de l'application pour l'installer, ou utilisez le QR code,
- recherchez la ville où se situe votre déchèterie,
- en un clic, vous avez accès au panneau,
- ajoutez la déchèterie à vos favoris!

Il vous sera aussi possible de recevoir une **notification** quand l'info évolue, pour ne rien rater.

La deuxième vague de la Covid-19 a déferlé sur le CVE

Depuis 1994, le Centre de Valorisation **Energétique** (CVE) est habilité à incinérer les ordures ménagères non recyclables, mais aussi ce que l'on appelle dans le jargon les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux). On pourrait penser que l'épidémie de la Covid-19 a entraîné un surcroît d'activité pour notre Centre de Valorisation Énergétique. Mais qu'en est-il réellement?

Une évolution de l'activité...

« Oui, détaille Cindy Carémiaux, responsable du CVE, car nous réceptionnons chaque jour, depuis octobre, 2 à 3 camions de DASRI conditionnés en bacs de 770 litres et 1 camion de DASRI sur palettes (chargés de cartons spéciaux et de fûts) supplémentaires.

Cela était déjà le cas lors de la 1ère vague de l'épidémie. En **mars**, nous avons été sollicités pour traiter des DASRI provenant notamment d'Ile-de-France et de Reims car leurs sites de traitement habituels étaient saturés en raison d'un afflux de déchets hospitaliers.

Cette fois, nous ne recevons que des DASRI de notre région : ceux des hôpitaux de Lille,

Valenciennes et Denain. La quantité est équivalente à celle de la 1ère vague. »

... mais avec ses limites

Non, car le tonnage évolue peu. En 2019, le CVE a incinéré **5 378 tonnes** de DASRI. Pour 2020, le tonnage devrait être équivalent. Pourquoi ? « Parce que les déchets liés à l'épidémie tels que sur-blouses, masques, gants, sont plus légers que les déchets de soins habituels. » nous explique Cindy Carémiaux.

« Ordinairement, le CVE absorbe 120 à 130 tonnes de DASRI par semaine. Depuis début novembre, c'est plus de 160 tonnes. La 2ème vague ayant touché toutes les régions de France en même temps, les apports sont un peu plus importants que lors de la 1ère vague de mars.»

En résumé

Le tonnage reste quasiment similaire. Rappelons que le protocole est très strict pour les déchets hospitaliers et encore plus avec ceux liés à la Covid-19 (bacs isolés, vaporisation à l'eau de javel en amont...).

La chaîne du CVE étant **automatisée**, il n'y a donc pas de manipulation humaine.

Le traitement de vos déchets au **CVE** en quelques chiffres *

> **5 377,92** tonnes de DASRI incinérées au CVE

72 040,84 tonnes d'ordures ménagères incinérées au CVE:

- 42 120,18 pour la CAPH
- 15 440,72 pour la CCCO
- 14 479,94 pour la CA2C

391,56 tonnes d'ordures ménagères incinérées à Ecovalor (Saint Saulve) pendant les maintenances du CVE

* chiffres de 2019



Envie d'en savoir plus sur notre CVE et les DASRI?

Rendez-vous sur notre site web, rubrique publications.

Il vous sera possible d'accéder à nos vidéos, dont celle présentant notre CVE : « la présentation du SIAVED ».

Nos missions au quotidien

Nous vous proposons de résumer les missions de notre Syndicat en 4 grands axes.



La Sensibilisation et Prévention des Déchets

- La réduction de la quantité de déchets et de leur toxicité : ateliers des savoir-faire, défi Familles Zéro Déchet, label "Commune Zéro Déchet", compostage, écoles Zéro Déchet...
- Des **ambassadeurs du tri** pour promouvoir le recyclage (amonts de collecte, animations...)...

Adoptez votre duo de poules! Bon de commande en ligne pour la CA2C!

Les déchèteries

- Un réseau de 16 déchèteries.
- Un partenariat avec des éco-organismes et organismes de valorisation afin que chaque déchet soit envoyé dans la filière de traitement adaptée...





La collecte

- La collecte en porte-à-porte sur 93 communes.
- La collecte sur appel des encombrants (CAPH, CA2C) et de l'amiante (tout le territoire).
- Un service de livraison/réparation de vos bacs de collecte.
- Un **Point Info Déchets** pour vous renseigner...

Les calendriers de collecte 2021 sont en ligne! Pour la CAPH et la CA2C.

Le traitement et la valorisation

- Un Centre de Valorisation Énergétique (CVE) pour la valorisation énergétique et matière des déchets.
- La valorisation des recyclables et des encombrants en centre de tri.
- La valorisation des déchets verts en plateforme de compostage...



Le SIAVED s'investit dans le numérique

Webinaires, tablettes pour les élus lors de comités... Grâce à nos nouvelles méthodes de travail, la consommation de papier a diminué au Syndicat. Jusqu'à 80 ramettes de papier en moins chaque année, soit 40 000 feuilles!

Contacts utiles

Accueil:

infos@siaved.fr

du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Point Info Déchets:

pointinfodechets@siaved.fr

Tél: 0 800 775 537 (numéro gratuit) du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Encombrants:

Tél: 09 69 39 10 89 (appel non surtaxé) du lundi au samedi: de 8h00 à 18h00

Amiante:

amiante@siaved.fr Tél: 03 27 43 44 45

du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

La feuille de route du SIAVED : objectifs réglementaires

En complément de la réglementation existante, la loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) votée en janvier 2020, fixe les objectifs suivants :

2023



Extension des consignes de tri à tous les emballages ménagers

> Films en plastique, pots de yaourt, barquettes...

2024



100% de tri des biodéchets à la source

2030



- 50% de bouteilles en plastique à usage unique

77% recyclées en 2025, 90% recyclées en 2029.



10% de réemploi

2040



Objectif 0 plastique à usage unique

2035



65% de déchets réutilisés ou recyclés



Le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets est un service public, acteur du développement durable de son territoire. Créé en 1977 et modifié en 2003, le Syndicat regroupe aujourd'hui 113 communes sur 3 intercommunalités (294 890 habitants):

- la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH),
- la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C),
- la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent (CCCO).

Engagé dans une politique environnementale qui s'inscrit dans les préconisations de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le SIAVED travaille dans l'intérêt de la population afin de lui offrir des équipements performants pour lui garantir sa santé et sa sécurité dans la connaissance des normes actuelles.

Directeur de publication : Charles Lemoine - Rédacteur en chef : Didier Rychlak

Conception / Rédaction : service communication du SIAVED / Francis Thuilliez - Impression sur papier recyclé : Imprimerie Visuel Concept Distribution: Adrexo - Photos: SIAVED / Flaticon / Adobe Stock / Samuel Dhote - Diffusion: 129 000 exemplaires - ISSN: 2108-4319



AVEC LA COLLABORATION DE NOS PARTENAIRES:







